

L'ESTAFETTE

LE JOURNAL DES PASSIONNÉS DU TOURISME ÉQUESTRE

JUIN / JUILLET / AOÛT 2024

N° 161



ITINÉRANCE
L'ÉQUITATION DE PLEINE NATURE
EN PRATIQUE

08

GEO
Cheval

DOSSIER SPÉCIAL
GEOCHEVAL,
L'APPLICATION MOBILE !

11

Comité National de
**TOURISME
ÉQUESTRE**

Le cheval
FFÉ
naturellement

NORMANDIE

EQUIRANDO

2025



25 > 27 JUILLET 2025

BAGNOLES DE L'ORNE
NORMANDIE

LE PLUS GRAND RASSEMBLEMENT EUROPÉEN DE TOURISME ÉQUESTRE



EQUIRANDO.COM

sommaire

Les brèves	4
Itinérance	8
◆ L'équitation de Pleine nature en pratique	
Développement	10
◆ Les outils au service de l'aménagement des infrastructures	
Dossier spécial	11
◆ GeoCheval, l'application mobile !	
International	15
◆ Rencontres Internationales du Tourisme Equestre	
Initiative en région	16
◆ Réaménagement d'une ancienne voie de chemin de fer	
Evènement	17
◆ Le Raid du Centaure : un défi à relever !	
Attelage	18
◆ Pourquoi le travail à pied ?	
Infos Juridiques	20
◆ Haltes équestres	
Randonneurs en herbe	21
◆ Environnement : Fourmis	
◆ Jeux	

ÉDITO

LANCEMENT DE L'APPLICATION GEOCHEVAL

Alliée indispensable à tout randonneur, la carte des itinéraires équestres fait peau neuve avec le lancement de l'application GeoCheval que vous découvrirez en avant-première dans ce numéro, avant sa sortie en août 2024 !

La question du recensement des itinéraires accessibles à cheval ou en attelage a marqué l'organisation du tourisme équestre depuis ses débuts, comme condition nécessaire à sa pratique.

Entre les années 1970 et 2000, de nombreux topoguides papier ont été publiés, en partenariat avec les Comités régionaux et départementaux de tourisme équestre, et un soutien appuyé des collectivités territoriales dans de nombreuses destinations.

A partir des années 2000, le CNTE a fait des infrastructures – itinéraires et hébergements – une de ses priorités, donnant lieu aux premières centralisations nationales des itinéraires de l'ensemble des territoires.

En 2014, la FFE-CNTE prend le virage numérique en se dotant d'un Système d'information géographique (SIG), recensant, qualifiant et valorisant les itinéraires équestres, toujours en lien avec les Comités, les associations et leurs bénévoles.

GeoCheval, la carte interactive des itinéraires équestres, est alors lancée en 2017 et devient au fil des ans une référence : en 2022, GeoCheval est lauréat du Trophée Innovation du Tourisme !

Aujourd'hui, une nouvelle étape va être franchie avec le développement de l'application éponyme, une alliée fiable et fidèle de vos sorties équestres, que nous vous présentons en avant-première dans ce numéro de l'Estafette.

Bonne découverte de l'application GeoCheval et bonnes escapades à chacune et chacun, sans attendre !

Valérie DALODIER
Présidente du CNTE

Frédéric BOUX
Rédacteur en chef



Les aventures de la Brigade Suricate

Agathe, Jade et Gabriel aiment les chevaux, la randonnée et la nature. Souhaitant allier plaisir et utilité, cette joyeuse troupe a constitué une "brigade Suricate". Leur mission : profiter d'une promenade pour veiller sur l'environnement qui les entoure et signaler les éventuels problèmes rencontrés : erreurs de balisage, passages difficiles, arbres tombés... Suivez-les au fil des numéros dans leurs aventures de cavaliers éco-responsables !



Signale toi aussi un problème rencontré lors d'une randonnée :
sentinelles.sportsdenature.fr - N'oublie pas d'indiquer ta position !

© JULIE BONNIORD

L'Estafette, trimestriel, N°161, est la revue officielle du Comité National de Tourisme Equestre.
Siège social : CNTE - FFE Tourisme, Parc équestre fédéral, 41600 Lamotte Beuvron
02 54 94 46 00, tourisme@ffe.com
Représentant légal : Frédéric Boux
Directrice de la publication : Valérie Dalodier
Rédacteur en chef : Frédéric Boux
Secrétariat de rédaction : Hélène Lacombe
Ont collaboré à ce numéro :
Ludvine Aubrun, Laura Billas, Anne Bonniord, Alexia Bret-Morel, Isabelle Defosse, Cécilia Do-Teggoir, André Grassart, Laura Suau
Charte graphique : IMMAX
Mise en page : FFE - Gautier Billault
Imprimerie : Corlet Roto, Ambrières les Vallées.
Commission paritaire : 0725 G 86918
Date de parution : Juin 2024
N° ISSN : 1276-7905
Dépôt légal : Mai 2024
Tarif abonnement annuel : licenciés FFE - hors fléchage Tourisme - 4,00 € // grand public : 8,00 €
Tirage : 64 500 exemplaires
Photo de couverture : © Zoé Glévar
Petite histoire de couverture... :
Ce numéro met à l'honneur Céline, cavalière, juge et bénévole de TREC à l'Ecurie du Sud, et sa jument Danzarina, jolie ONG grise typée espagnole.

Au national

HOMMAGES

Janine Capdeville

Présidente du Comité départemental de tourisme équestre du Loiret de 1999 à 2005 et du Comité régional de tourisme équestre Centre-Val de Loire de 2005 à 2013, Janine Capdeville nous a quittés le 19 février.

Cette intarissable militante du Tourisme équestre était amoureuse du cheval, de la nature et de son prochain.

Toujours prête à s'investir pour ce qu'elle appelait l'équitation de plaisir et de rencontre, Janine participait au premier tour du Loiret, en 1989.



Ayant à cœur de partager sa passion, elle fut commissaire à d'innombrables rallyes départementaux et régionaux, TREC et Equirandos. Elle fut à l'origine, à travers son rôle de Présidente du CRTE CVL, des Cheminades en Coeur de France pour les éditions 2011 et 2012. Également Présidente de « K Rouge attelages en fête », association de meneurs d'attelage de 2014 à 2023, elle créa, entre autres, un circuit autour de la ferme équestre éponyme. Passionnée de topographie, elle organisait également de nombreux stages et reconnaissances de parcours. Elle savait rassembler en toute convivialité les cavaliers de tourisme équestre pour qu'ils puissent échanger leurs expériences, les itinéraires, les hébergements et les

anecdotes pittoresques. Janine se distinguait de par son fort engagement ; elle a dévoué toute sa vie au Tourisme équestre.

Janine a fini ses jours entourée de ses animaux, des chevaux, de sa famille et de ses amis cavaliers. Il est toujours difficile de dire au revoir, mais trente-cinq années d'engagement sincère ne peuvent s'oublier et constituent le socle du tourisme équestre d'aujourd'hui.

Merci à toi Janine !

Véronique Peschard et Jean-Marcel Perrot

Simon Bacquaert

Personnalité reconnue dans le monde équestre du Nord, que ce soit en tant que cavalier, dirigeant de centre équestre ou élu dans les différentes instances équestres, Simon Bacquaert fut l'un des piliers de l'équitation.

Ambassadeur par excellence de ce sport, l'une de ses initiatives a permis de rendre la pratique équestre accessible au plus grand nombre en offrant des licences aux plus jeunes.

Dévoué et défenseur de la randonnée équestre, ce petit bonhomme épicurien fut l'un des maillons essentiels au développement du tourisme équestre dans son département. Il créa notamment, en 1993, les premiers chemins équestres du Nord.



Débordant d'idées, il développa les compétitions de horse-ball à l'échelle départementale et mit en place l'endurance attelée aux côtés de Michel Gilmet. C'était un dirigeant dans l'âme, dans l'associatif comme dans la vie, qui aimait s'entourer d'une équipe compétente.

Il reçut au cours de sa vie, l'insigne de Chevalier de l'Ordre National du Mérite pour son action au service du sport et particulièrement de l'équitation.

Cette distinction lui fut décernée par Patrick Kanner, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports le 21 septembre 2015.

Le CDE Nord, Francis Leclerc et Jean-Pierre Debreu

Le Comité National de Tourisme Équestre et la Fédération Française d'Équitation présentent leurs sincères condoléances aux familles et aux proches de Janine et de Simon.

La FFE-CNTE investie pour la sécurité routière

Du 18 au 22 mars 2024, les équipes de la FFE-CNTE, accompagnées par 3 Experts fédéraux Tourisme équestre, ont réalisé un tournage sur le thème de la sécurité routière à cheval et en attelage. Ce projet a pour but de sensibiliser les pratiquants et les usagers de la route et de favoriser la cohabitation. Cinq capsules vidéos seront diffusées, deux dans un format adapté aux réseaux sociaux et trois au format e-learning, pour la formation des enseignants et futurs enseignants.

L'ensemble de cette campagne sera bientôt disponible sur les différents supports de communication de la FFE-CNTE.



d'emploi active ou en veille mais aussi des professionnels, ce webinaire était proposé en deux créneaux différents, le 20 mars 2024, pour faciliter la participation de tous les publics.

Les services Formation et Tourisme de la FFE ont ainsi dressé une présentation très détaillée du métier d'ATE et de ses modalités de formation, n'oubliant pas l'employabilité du secteur et les possibles évolutions de carrière. Pour étoffer cela, la parole était donnée à trois dirigeants d'établissements équestres, Accompagnateurs de tourisme équestre et formateurs : Aurélie Gypteau, Franck Beaudoin et Steve Latruffe.

Durant la Semaine des métiers du Tourisme, le métier d'accompagnateur de Tourisme équestre figurait en bonne place sur la plateforme MonEmploiTourisme.fr, permettant au plus grand nombre de découvrir les fonctions d'accueil, d'animation, d'enseignement, de soins et d'entretien, de gestion, de ce métier 100 % nature et tourisme !

Retrouvez l'intégralité du webinaire en replay :



Mise à l'honneur du métier d'Accompagnateur de Tourisme Equestre

La deuxième édition de la Semaine des métiers du Tourisme, initiée par le ministère chargé du Tourisme, s'est tenue du 18 au 24 mars 2024. A cette occasion, la FFE a mis en avant le métier d'Accompagnateur de Tourisme Equestre, à travers l'animation de deux webinaires dédiés à ce métier 100 % nature. A destination des étudiants, stagiaires en formation, personnes en recherche

À VOS ADRESSES !



Vous avez déménagé récemment ou comptez le faire ? Pensez à vérifier l'exactitude de vos coordonnées postales et à les modifier si besoin depuis votre Page cavalier FFE sur : ffe.com/prive/espace-cavalier pour continuer à recevoir l'Estafette !

En région

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Choisissez votre escapade Tourisme équestre... sur un catalogue !

Le Comité Régional de Tourisme Equestre d'Auvergne-Rhône-Alpes édite chaque année un catalogue des offres de stages et randonnées proposés par les clubs de la région : 56 pages pour rêver aux prochaines vacances en famille ! Stage Pleine nature, TREC, orientation et lecture de carte, initiation à l'équitation éthologique et au Tir à l'arc à cheval... Que choisirez-vous ?

A moins que vous ne préfériez une randonnée thématique, avec ou sans votre propre cheval !

Et pourquoi pas une randonnée « bien-être » avec jacuzzi, sauna et spa ? Retrouvez des activités pour tous les goûts sur le site du CRTE, onglet « à découvrir » :

tourismequestre-auvergne-rhonealpes.fr



Rallye Savoie Mont-Blanc 2024

Dans les belles montagnes Hautes-Savoyardes, une bande de cavaliers a tissé au fil des années de solides liens. Certains ont grandi ensemble, partageant des aventures à cheval, tandis que d'autres les accompagnaient simplement avec plaisir. Unis dans leur passion, ils ont créé « La Confrérie de la Petite Branche », identifiable par leurs chemises à carreaux noires et rouges,

chacun arborant un surnom qui reflète sa personnalité, écrit dans le dos. Tous les deux ans, la Haute-Savoie accueille le Rallye équestre Savoie Mont-Blanc, et cette fois-ci, c'est cette équipe ultra-motivée qui prend en charge l'organisation de l'événement ! Rendez-vous pour cette 50^{ème} édition à Habère-Poche, du 23 au 25 août 2024.

Plus d'infos sur : rallyesavoie.com

DUM n°816



Le Cheval en fête en Savoie

C'est au cœur de la Savoie, dans le pays Bauju que se tiendra la Fête du Cheval de Savoie. Couplée à la fête nationale des 13 et 14 juillet, cavaliers, meneurs et non équitants se donneront rendez-vous pour célébrer les mondes du cheval.



Au programme, et sur le thème du Moyen Âge : un spectacle équestre envoûtant orchestré par la compagnie Kavalcade, des démonstrations de tir-à-l'arc, des cracheurs de feu, un défilé

haut en couleur, des présentations de races équines, ainsi qu'un village médiéval animé... et bien sûr, l'incontournable feu d'artifice suivi du bal traditionnel !

Cet événement est couplé avec une étape du Grand Régional de Tourisme Equestre. Les cavaliers auront le privilège de découvrir les paysages splendides qui entourent la région, chevauchant sur des itinéraires soigneusement tracés par le CDTE local.

Infos et inscriptions : tourismequestre-auvergne-rhonealpes.fr

DUM n°842

Trophée Prestige Fouilloux

Le CRTE Auvergne-Rhône-Alpes est fier de vous présenter le Trophée Prestige Fouilloux qui accompagnera

cette année les événements inscrits aux calendriers régionaux. De magnifiques prix sont à gagner en fin d'année ! Mettez toutes les chances de votre côté en participant au maximum d'événements, puis renseignez vos kilomètres dans votre carnet de voyage.



BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

et... dégustations !

Venez vivre une aventure unique, dans une ambiance conviviale et chaleureuse !

Plus d'infos par téléphone au : [06 68 34 72 80](tel:0668347280)

DUM n°844

GRAND EST

Cop' Rando en Meuse

Le dimanche 23 juin 2024, le Syndicat d'initiative du Pays de Revigny-sur-Ornain organise comme chaque année la Cop' Rando, une randonnée multi-pratiques pour les pédestres, cyclistes et cavaliers. Au programme pour ces derniers, un parcours balisé de 22 kilomètres au départ d'Andernay (55).

Plus d'infos sur la page Facebook : [Syndicat d'Initiative du Pays de Revigny](https://www.facebook.com/Syndicat-d-Initiative-du-Pays-de-Revigny)

DUM n°811

Caval Mosel 2024

L'événement phare du Tourisme équestre en Moselle revient les 10 et 11 août 2024. Les cavaliers randonneurs passionnés se retrouveront au

Centre équestre du Patis à Woippy pour deux jours de randonnée avec nuit en bivouac et une animation surprise le samedi soir.

Inscriptions et renseignements : [06 60 20 61 56 // cavalmosel@gmail.com](mailto:cavalmosel@gmail.com)

DUM n°791



HAUTS-DE-FRANCE

GRTE 2024 : ça continue !

La saison d'été est propice à l'organisation d'événements de Tourisme équestre ! Le Grand Régional de Tourisme Equestre des Hauts-de-France se poursuit avec 3 étapes prévues à la belle saison :

- à Desvres, dans le Pas-de-Calais, le 16 juin, [DUM n°833](#)
- à Clermont-les-Fermes, dans l'Aisne, le 25 août, [DUM n°830](#)
- à Saint-Riquier, dans la Somme, le 1er septembre. [DUM n°en cours](#)



La Fête des randonnées à la Citadelle de Montreuil-en-Mer

Les 29 et 30 juin 2024, la Communauté d'agglomération de Berck-Montreuil et l'Office

de Tourisme du Montreuillois, en partenariat avec les Comités départementaux et régionaux et les associations locales, organisent la Fête des randonnées ! Un événement fédérateur et ouvert à tous les pratiquants, qu'ils soient marcheurs, vététistes ou cavaliers.

De nombreuses animations sont prévues sur ces 2 jours, ainsi qu'une nouvelle boucle équestre de 26 kilomètres au départ de la citadelle. Un événement unique, à ne pas manquer !

Retrouvez toutes les informations sur : crtehautsdefrance.com

Des cavaliers pour le passage de la Flamme Olympique

Le 17 juillet, la Flamme Olympique sera de passage à la Cité internationale de la langue française, à Villers-Cotterêts (02). A cette occasion, une délégation de cavaliers costumés en d'Artagnan accompagnera le passage de la Flamme dans la ville.

Vous souhaitez plus d'informations ? Contactez Patrick Gaucher au : [06 27 82 27 85](tel:0627822785)

NORMANDIE

GRTEN 2024

Cette année se révèle très prometteuse pour les étapes du GRTE, avec un début dans l'Eure, aux écuries de Vernon, les 9 et 10 mai. Plus de 35 cavaliers ont pu profiter de ces deux jours de randonnée dans le berceau de l'impressionnisme, ainsi que d'une super soirée disco ! L'étape ornaise affichait quant à elle complet dès le mois d'avril avec un week-end 100 %... country !

Deux beaux week-ends s'annoncent au mois de juin dans la Seine-Maritime et le Calvados :

Les Ecuries du Marottin, situées à Arelaune-en-Seine (76), organisent une étape au cœur de la forêt de Brotonne les 8 et 9 juin, pour se

ressourcer et découvrir la faune et la flore locales.

[DUM n°800](#)

Les 29 et 30 juin, direction La Cour Anteol, à Condé-en-Normandie (14), pour découvrir les paysages et chemins uniques de la Suisse Normande.

[DUM n°801](#)



La Normandie, Destination Cheval

Grâce aux financements de la FFE et de la Région Normandie, des vidéos promotionnelles des territoires seront diffusées tout au long de la saison.

De quoi donner envie aux cavaliers randonneurs de venir découvrir les richesses naturelles, culturelles et historiques de la Normandie lors de leur prochaine aventure équestre !

Suivez l'actualité du CRTE sur sa page Facebook : facebook.com/CRTE.Normandie

Une équipe engagée pour l'itinérance équestre

Le CRTE Normandie s'investit sur plusieurs missions de terrain avec une équipe de bénévoles motivés ! Au programme : diagnostic de l'itinéraire régional « Patrimoine à cheval en baie du Mont-Saint-Michel » et veille de balisage des itinéraires régionaux « La Chevauchée du Pays d'Auge à la Seine » et « La Chevauchée de Guillaume ». Les cavaliers pourront ainsi emprunter des itinéraires équestres récemment vérifiés avec une offre toujours plus large d'hébergements adaptés.

Retrouvez plus d'informations sur : tourismeequestre-normandie.fr



NOUVELLE-AQUITAINE

Serez-vous le Grand Randonneur 2024 ?

Vous rêvez de devenir le Grand Randonneur 2024 et d'explorer les magnifiques paysages de la Nouvelle-Aquitaine ?

Ne manquez pas les trois dernières étapes du Grand Régional de Tourisme Equestre, une aventure inoubliable à travers des régions pittoresques et préservées !

En voici les étapes :

- Les 15 et 16 juin à Razès, en Haute-Vienne : Rendez-vous à Razès pour une étape époustouflante du GRTE. Découvrez des sentiers sinueux, des forêts luxuriantes et des panoramas à couper le souffle. Immergez-vous dans la nature et vivez des moments de pure évasion !

[DUM 787](#)

- Les 29 et 30 juin à Pujo-le-Plan, dans les Landes :

Les Landes vous accueillent pour une deuxième étape du GRTE. Explorez des paysages uniques entre océan et forêt. Marchez à travers des pinèdes odorantes et des villages charmants. Une expérience authentique vous attend !

[DUM 810](#)



- Les 24 et 25 août à Queaux, dans la Vienne : Terminez votre aventure en beauté avec la dernière étape du GRTE à Queaux, dans la Vienne. Parcourez des sentiers bucoliques, longez des rivières paisibles et découvrez le patrimoine culturel de cette région préservée.

DUM n°en cours

Les bénévoles du Tourisme équestre mis à l'honneur

Le CRTE Nouvelle-Aquitaine met ses bénévoles à l'honneur tous les mois sur sa page Facebook : [Comité Régional de Tourisme Équestre de Nouvelle-Aquitaine](#)

À travers les actions de ses bénévoles, le CRTE tisse des liens forts au sein de la communauté équestre régionale. Leur dévouement inspire et motive chacun à s'impliquer davantage pour faire du Tourisme équestre une aventure enrichissante et accessible à tous.

En Nouvelle-Aquitaine, certains noms brillent par leur engagement et leur passion inébranlable.

Parmi eux, nos bénévoles de « Janvier, Février, Mars » Cécilia Reymond, George Fournier et Patrick Lust : merci !

OCCITANIE

Itinéraires équestres occitans

Dans le cadre du partenariat entre la FFE et l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), le CRE Occitanie effectue un travail de recensement des itinéraires de Tourisme équestre de la région, afin de les faire apparaître sur les fonds de carte papier et numérique.

Ce ne sont pas moins de 11 circuits répartis dans 7 départements qui seront retenus. Ainsi, le Sentier Cathare en Ariège et dans l'Aude, les 130 et 160 km de Florac en Lozère, la Passa Meridia dans l'Hérault, le circuit des Hautes Terres d'Oc dans le Tarn, la Route Européenne d'Artagnan dans l'Aude et le Tarn-et-Garonne, et enfin, le réseau de Pistes Équestres du Lot seront désormais visibles en tant qu'« itinéraires équestres » sur les cartes IGN.

D'autres itinéraires en cours de création viendront les rejoindre l'an prochain. Le Comité a débuté une actualisation des itinéraires mis en lumière sur la webmap GeoCheval.

Découvrez les itinéraires de la région sur : [geocheval.com](#)



Route Randonnée Découverte 2024, à cheval pour la 12^{ème} édition !

Du 27 juillet au 3 août 2024, à cheval, en attelage, à pied et à vélo, rejoignez-nous pour vivre un moment hors du temps ! Cet été, la Route Randonnée Découverte vous emmène chevaucher dans un environnement exceptionnel, où la beauté des paysages, de la faune et de la flore se côtoient.

Une belle aventure humaine vous attend, à travers une randonnée itinérante sur de nouveaux itinéraires. Pour cette édition 2024, direction le haut-plateau de l'Aubrac, jusqu'au Parc naturel régional des Grands Causses, en passant par la superbe Vallée du Lot. Ce voyage sera aussi l'occasion d'éveiller vos sens, via la découverte de spécialités gastronomiques locales. Alors, êtes-vous prêts à partager des vacances équestres dans une ambiance conviviale, ponctuées d'animations et de spectacles ?

Renseignements et inscriptions sur : [www.la-route-randonnee-decouverte.fr](#)

Dum N°808



PAYS DE LA LOIRE

Etape ligérienne du GRTE

Le Grand Régional de Tourisme Équestre 2024 de la région s'achèvera les 3 et 4 août à Grandchamps-Fontaines, dans un magnifique espace verdoyant. Choyés par les équipes organisatrices, vous serez accueillis par un bon petit-déjeuner le samedi au matin, avant un départ en randonnée pour la journée.

Une soirée spéciale complètera le repas du soir ! Le dimanche matin, un déjeuner vous attendra à la fin de la randonnée, pour reprendre des forces.

Retrouvez tous les détails sur : [crte-paysdelaloire.com](#)

DUM n° 846

À l'international

Retour sur les Rencontres Internationales du Tourisme Équestre 2024

Après une première édition en 2022, les deuxièmes Rencontres Internationales du Tourisme Équestre ont été organisées par la Fédération Internationale de Tourisme Équestre et la FITETREC-ANTE (Fédération italienne de tourisme équestre), les 3 et 4 mai 2024 à Rome.

Plus d'une trentaine de participants venus de 4 continents et 11 nations différentes ont participé à cet événement : l'Allemagne, le Canada, la Chine, la Côte d'Ivoire, le Danemark, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Irlande, l'Italie et les Pays-Bas.

Retrouvez plus d'informations sur ces Rencontres en [page 15](#).



Formation des officiels internationaux

Côté sport, plusieurs formations d'officiels de compétition ont eu lieu en début d'année.

La formation des juges et chefs de piste POR internationaux de TREC a eu lieu du 8 au 10 mars 2024, sur le lieu des prochains championnats d'Europe et du Monde, à Schaijk, aux Pays-Bas. 22 juges étaient présents, originaires de 11 nations différentes.

La formation des juges internationaux d'Equitation de travail s'est tenue quant à elle les 27 et 28 avril, à Fleury d'Aude, en France. 8 juges italiens, français, néerlandais et suisses ont vu leur statut de juges internationaux être confirmé.

Retrouvez la liste complète des juges internationaux de TREC et d'Equitation de travail sur : [fite-net.org](#)

Raid du Centaure

4 mois après l'édition 2023, le Raid du Centaure 2024 s'est tenu du 8 au 10 mars, à Prats de Lluçanès en Espagne. Encore une fois la participation à ce mythique challenge a été au rendez-vous avec pas moins de 47 cavaliers venus d'Allemagne, d'Espagne, de France, de Grande-Bretagne et des Pays-Bas.

Le parcours de 100 kilomètres répartis sur deux nuits de 60 et 40 kilomètres, combiné à une météo digne d'un Raid du Centaure et d'un tracé pointu, a mis les participants à rude épreuve.

Cette année encore, les Français ont brillé avec la victoire en individuel pour Amanti Muller et du binôme « Los Antigos Hornos », composé de Jean de Châtillon et Pierre Fronty en duo.

Retrouvez leurs interviews sur leur préparation, leurs ressentis et leurs anecdotes sur ce Raid du Centaure 2024 en [page 17](#).

L'équitation de Pleine nature *en pratique*

Ce chiffre le prouve : 79 % des cavaliers français licenciés préfèrent... l'équitation de Pleine nature ! A travers son million de pratiquants réguliers en France, le Tourisme équestre touche tous les profils. Comme nous l'écrivions dans le numéro 160 en présentant les missions du CNTE, ce dernier travaille à assurer aux cavaliers d'un jour et aux plus chevronnés des prestations de qualité en toute sécurité, pour le développement des activités de tourisme liées au cheval. Voici un panorama de la multitude d'outils au service des pratiquants.

A la recherche de l'activité parfaite

Plus de 53 % des Français déclarent avoir envie de loisirs et de vacances équestres. A travers le site internet « [A Cheval en France](#) », la FFE-CNTE souhaite répondre à cette attente et en favoriser l'accès au plus grand nombre.

Vous souhaitez pratiquer une activité équestre le temps d'un après-midi, d'une journée ou d'une semaine ? Bénéficiez d'un espace intuitif, au design moderne, pour trouver en quelques clics l'activité de vos rêves !

Véritable catalogue numérique, [A Cheval en France](#) répertorie toute l'offre de promenades, randonnées, stages et séjours, proposés par les établissements équestres adhérents à la FFE. Ces derniers mettent en ligne leurs produits via une interface dédiée, vous garantissant ainsi de trouver une offre actualisée et des prestations toujours disponibles.

Les clubs organisateurs sont des établissements labellisés, qui s'inscrivent dans une démarche qualité. Ainsi, vous êtes sûrs de trouver un accueil organisé et attentif, des structures d'activités adaptées, des poneys et chevaux bien traités, des intervenants qualifiés et diplômés, un projet pédagogique personnalisé et une prise en compte professionnelle de votre sécurité.

**N'ATTENDEZ-PLUS, TROUVEZ VOTRE ACTIVITÉ
PLEINE NATURE !**



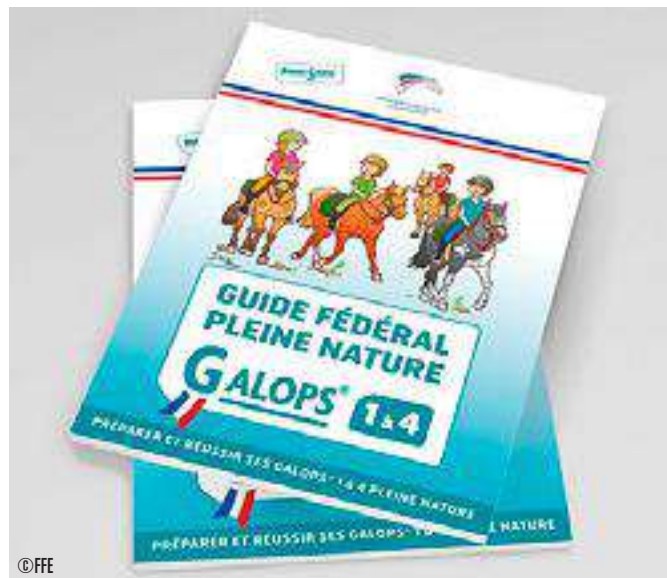
En route vers l'autonomie

Vous participez à une randonnée ou un stage avec votre club pendant vos vacances ? Profitez-en pour vous former aux techniques propres à la randonnée équestre, passer vos **Galops® de Pleine Nature** et vos **Brevets de Randonneur** !

Les **Galops® de Pleine Nature** jalonnent la progression des cavaliers, du niveau 1 (initiation) au niveau 7 (évolution en autonomie).

En plus de l'évaluation des connaissances générales, des soins, et de la pratique équestre sur des difficultés naturelles ou simulées - semblables à celles proposées en TREC - les **Galops® de Pleine Nature** apportent des connaissances sur le milieu naturel et la topographie-orientation, indispensables en randonnée.

A l'instar des Galops® de Cavalier, l'apprentissage est facilité grâce aux Guides fédéraux.



Les **Brevets de Randonneurs** se déclinent en trois niveaux : Bronze, Argent et Or, et s'adressent aussi bien aux enfants qu'aux adultes. Ils permettent de valider les compétences propres à la randonnée et sont un bon moyen d'acquérir les méthodes du « voyage à cheval » et d'évaluer sa progression. Pour résumer, ils reconnaissent la capacité du cavalier à participer à des randonnées encadrées ou à voyager en autonomie.

Les **Brevets de Randonneurs** peuvent être obtenus en étant évalués sur les tests pratiques et théoriques, ou par équivalence. À noter que certaines compétences peuvent être directement évaluées lors d'une randonnée. Les équivalences fonctionnent grâce à l'obtention des Galops® de Pleine Nature et aux journées de randonnées validées sur le Carnet de randonnée électronique. Une bonne raison pour penser à les enregistrer !

Les journées de randonnée sont validées par un encadrant diplômé, puis inscrites sur le **Carnet de randonnée électronique**, disponible dans l'espace personnel de chaque cavalier depuis l'espace « page cavalier FFE ». En plus de vous permettre de garder une trace de toutes vos expériences en randonnée et l'obtention des **Brevets de Randonneur** par équivalence, la validation d'un certain nombre de journées de randonnée est nécessaire pour entrer en formation d'Accompagnateur de Tourisme Equestre.

Pour en apprendre davantage sur une thématique bien précise, les **Certificats de connaissances** sont parfaits !

Permettant aux randonneurs de s'initier ou d'approfondir leurs connaissances, ils abordent les sujets suivants : initiation à l'orientation, initiation à la bourrellerie, soins et secourisme équin, entretien du cheval, maréchalerie de secours et matelotage-application au bâtage.



Que vous souhaitiez marquer votre progression ou bien acquérir le savoir-faire indispensable à la randonnée en autonomie, l'un de ces brevets de cavaliers est forcément pour vous !



Rapprochez-vous d'un Centre de Tourisme Équestre, dont la liste est sur : ffe.com/trouver-un-club

Retrouvez l'ensemble des programmes et règlements des Brevets de Tourisme équestre sur : ffe.com/tourisme/les-brevets-de-tourisme-equestre

Partager sa passion à travers des rencontres

Vous souhaitez participer à un événement qui rassemble d'autres passionnés de Tourisme équestre ? Parcourez le calendrier des manifestations, et inscrivez-vous en quelques clics via la **DUM**. Rallies conviviaux, Grands Régionaux de Tourisme Equestre (GRTE), randonnées vino-gustatives... il y en a pour tous les goûts, et dans toutes nos belles régions ! Et si c'était l'occasion de partager une nouvelle aventure avec votre monture et de faire de nouvelles rencontres ?



Accédez au calendrier des manifestation sur : chevalnature.info/evenements

PRATIQUE ET... THÉORIE !

SE FORMER EN LIGNE

Afin d'offrir une palette d'outils complète et diversifiée, la FFE-CNTE propose des vidéos thématiques sur la randonnée équestre : topographie, matelotage, maréchalerie et bourrellerie de secours, soins aux chevaux et préparation de la randonnée. Ces vidéos, d'environ 14 minutes, donnent tous les conseils théoriques, pratiques et techniques nécessaires pour reproduire soi-même ce dont on a besoin dans son quotidien de cavalier d'extérieur.



RENDEZ-VOUS SUR FFE TV PLAYLIST TOURISME ÉQUESTRE !



Pour vous renseigner ou répondre à vos questions sur la circulation des cavaliers, l'usage des chemins ou encore leurs statuts juridiques, découvrez les fiches pratiques du Tourisme équestre.

ffe.com/tourisme/gites-et-chemins/documents-techniques-ffe-cnte



Les outils au service de l'aménagement *des infrastructures*

Tout amateur de Tourisme équestre qui se respecte évolue par monts et par vaux, à travers sentiers et chemins de randonnée, développés et entretenus par des aménageurs. La FFE-CNTE accompagne ces derniers et met à leur disposition plusieurs ressources documentaires qui apportent des réponses et permettent de mieux appréhender l'aménagement des infrastructures.

Fiches pratiques du Tourisme équestre : les thématiques en détail

Publiées par la FFE-CNTE, les fiches pratiques du Tourisme équestre ont vocation à orienter les pratiquants, hébergeurs et dirigeants d'établissements équestres sur les thématiques propres au développement des sites de pratique. Ainsi, chacune des 14 fiches traite d'un sujet en lien avec les chemins, le balisage, les hébergements et l'accueil de chevaux à l'étape ou le bénévolat. Voici la bibliographie :

- **CHEMINS**
 - > Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) & Plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI),
 - > Les règles de circulation applicables aux cavaliers et aux attelages,
 - > Cartographie et Systèmes d'Information Géographique - SIG,
 - > Accès aux zones littorales,
 - > Statut juridique des chemins,
 - > Accès aux zones forestières,
 - > Critères qualité d'un itinéraire équestre.
- **HÉBERGEMENTS**
 - > L'assurance des structures équestres,
 - > L'accueil des chevaux à l'étape,
 - > Créer un hébergement pour les cavaliers randonneurs.
- **BALISAGE**
 - > Les marques officielles de balisage équestre de la FFE-CNTE,
 - > La formation des baliseurs équestres,
 - > Fournisseurs de mobilier et signalétiques touristiques.
- **BÉNÉVOLES**
 - > Valoriser ses missions de bénévolat.

Retrouvez l'intégralité des fiches pratiques du Tourisme équestre sur :
ffe.com/tourisme/gites-et-chemins/documents-techniques-ffe-cnte



Apprendre et découvrir avec les guides méthodologiques

Deux guides pratiques, réalisés en 2010, ont pour objectif d'encourager et d'accompagner les collectivités territoriales, associations, Comités de tourisme équestre, et autres aménageurs dans leurs projets d'aménagement d'itinéraires de randonnée équestre. Ainsi, les guides pratiques « créer et aménager » et « balisage et signalisation » proposent des conseils et méthodes pour créer un itinéraire de randonnée équestre et le baliser, aménager les chemins pour faciliter le passage des chevaux, et effectuer des aménagements pour accueillir les chevaux à l'étape.

Le Guide pratique et juridique des itinéraires équestres

Ouvrage de référence destiné à tous les cavaliers et meneurs concernés par la préservation et le développement des espaces de randonnée, le Guide pratique et juridique des itinéraires équestres est très complet.

Véritable « Bible » de l'aménageur, il retrace le cadre juridique (lois, statuts, jurisprudence...) des chemins et fournit différents éléments (procédures, documents types...) destinés à défendre la raison d'être du Tourisme équestre que sont... les chemins !

Le Guide apporte les principales réponses aux problèmes que les adeptes de Tourisme équestre tentent de résoudre en matière de sauvegarde des itinéraires de randonnée.

Publiée en 2022, cette réédition intègre les nouveaux leviers de développement du Tourisme équestre mis en oeuvre depuis la publication du Guide en 2004 : déploiement d'une démarche Qualité, cursus de formation au balisage équestre, utilisation des marques officielles et recensement des itinéraires balisés, représentation au sein des instances territoriales, concertation avec les sports et loisirs de Pleine nature et impulsion d'un réseau européen de Tourisme équestre.



**POUR RECEVOIR LE GUIDE EN VERSION NUMÉRIQUE,
IL VOUS SUFFIT D'ADRESSER UN MAIL À TOURISME@FFE.COM,
EN PRÉCISANT VOTRE NUMÉRO DE LICENCE.**

Vous voilà désormais avec de la lecture pour les prochaines semaines !
Vous avez une question à propos de l'une de ces ressources documentaires ? Vous souhaiteriez nous voir aborder une autre thématique ou avez besoin de soutien dans un projet ? Envoyez-nous toutes vos questions et suggestions par mail à : tourisme@ffe.com





Dossier spécial



**AVANT
PREMIÈRE
AOÛT 2024**

**GEOCHEVAL,
l'application mobile !**

GEOCHEVAL, l'application mobile !

La carte interactive GeoCheval, en place depuis 2017, arrive sur vos smartphones pour une toute nouvelle expérience...! Avec une gamme de fonctionnalités conçues spécifiquement pour l'accompagnement en randonnée et l'enregistrement de vos promenades en pleine nature, GeoCheval offre une expérience unique pour explorer les chemins de France. Et alors que de nouvelles fonctionnalités et améliorations continuent d'être ajoutées, l'avenir de GeoCheval s'annonce plus excitant que jamais.



Création de l'application

L'application GeoCheval fait partie des projets de la Fédération Française d'Équitation - Comité National de Tourisme Équestre depuis plusieurs années. La conception d'une application mobile est un projet au long cours, qui demande du temps et de la maturation. En 2017, la carte interactive GeoCheval est lancée. En 2019, c'est la version GeoCheval Premium qui est publiée. Ces cartes sont pensées principalement pour une utilisation sur ordinateur. Quelques années s'écoulent, laissant le temps aux plateformes de gagner en popularité et fonctionnalités. Avant de s'engager dans de plus gros projets, GeoCheval, son cahier des charges et sa philosophie devaient faire leurs preuves.

Entre les années 2021 et 2022, un travail actif de recherches autour de la future application mobile débute. A cette période, plusieurs applications mobiles équestres ou de randonnée multi-activités existent déjà : si la FFE souhaite proposer sa propre application de randonnée équestre, celle-ci doit apporter quelque chose de nouveau.

Et cela tombe bien, car la plateforme web GeoCheval, dont l'application mobile sera directement dérivée, se démarque déjà par la fiabilité de ses itinéraires. La FFE-CNTE, depuis le lancement du service cartographique entre les années 1984 et 1985, a toujours eu à cœur de recenser les itinéraires sécurisés et balisés, reconnus par des référents du tourisme équestre en région ; ses Comités d'équitation et de tourisme équestre.

En septembre 2022, GeoCheval lance un formulaire en ligne pour recueillir les commentaires et les besoins des utilisateurs potentiels. Cette étape vise à comprendre les attentes des cavaliers d'extérieur et à s'assurer que l'application répondra à leurs besoins spécifiques. Plus de 200 cavaliers réguliers, pour la grande majorité propriétaires de chevaux et passionnés d'équitation d'extérieur (79 % des répondants pratiquent la promenade et 74 % la randonnée équestre), jouent le jeu et renseignent leurs besoins spécifiques en termes d'outils numériques. Les retours recueillis ont été étudiés et ont défini les principales fonctionnalités de l'application.

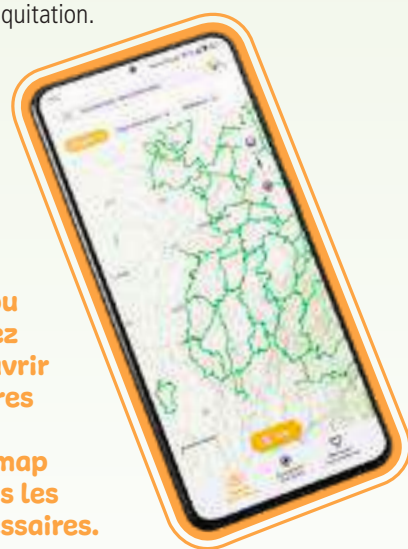
Finalement, au cours de l'année 2023, c'est la société Smart/Origin, ayant déjà de l'expérience dans le développement d'applications

de randonnée, qui a retenu l'attention de la Fédération Française d'Équitation et du Comité National de Tourisme Équestre pour le développement de l'application. Un an, de nombreuses réflexions et plusieurs développements plus tard, il est temps de vous dévoiler en détails l'application de randonnée équestre de cet été 2024 et, nous l'espérons, de toutes vos futures randonnées !

Ce qui change par rapport à la carte interactive

L'une des caractéristiques principales de GeoCheval est sa collection d'itinéraires équestres soigneusement sélectionnés. Lorsqu'il s'agit de planifier vos randonnées, GeoCheval offre deux options principales : la Webmap, accessible sur ordinateur, que vous connaissez déjà, et l'Application mobile, nouveauté de cette année 2024. Cette dernière, grâce à son interface conviviale et ses fonctionnalités avancées, permet aux utilisateurs de sélectionner un itinéraire parmi ceux proposés et de se faire guider sur le terrain. Les cartes interactives sur le web seront toujours disponibles pour une consultation des itinéraires sur ordinateur. En accédant à la webmap via un navigateur web, les utilisateurs peuvent explorer une bibliothèque exhaustive d'itinéraires équestres validés par la Fédération Française d'Équitation.

Que vous ayez besoin de trouver un lieu d'étape pour héberger votre cheval (Cheval Étape) pendant votre randonnée ou que vous souhaitiez simplement découvrir de nouveaux centres équestres près de chez vous, la webmap vous fournit toutes les informations nécessaires.



[GEOCHEVAL.COM/PRESENTATION](https://www.geocheval.com/presentation)

Une application pour tous

Grâce à sa carte interactive, GeoCheval vous permet de naviguer en toute confiance pendant vos randonnées équestres. Vous pouvez visualiser votre position en temps réel, suivre les itinéraires recommandés, et explorer de nouveaux sentiers avec facilité. En fonction de vos besoins, GeoCheval vous permet de suivre des itinéraires qualifiés, ou bien de suivre d'autres parcours que vous importez dans l'application. Trouvez l'itinéraire qui répond à vos attentes ; localisation, longueur, attelage ou cavalier, boucle ou linéaire, l'outil de filtre vous accompagnera pour découvrir le parcours qui correspond à vos envies ! Si vous partez à l'aventure et que vous souhaitez garder une trace de votre périple, c'est aussi possible ; l'application vous permet de garder un résumé illustré de chaque trajet. Créez et partagez vos carnets de route, enregistrez des détails tels que la distance parcourue, la vitesse, et ajoutez même des notes et des photos pour immortaliser vos souvenirs.

Avec sa webmap interactive et son application mobile intuitive, GeoCheval vous accompagne à chaque étape de votre randonnée, vous permettant de découvrir de nouveaux horizons et de vivre des aventures inoubliables avec votre cheval.



Obtenez facilement les informations essentielles de vos randonnées grâce aux fonctionnalités intuitives de l'application !

INFORMATIONS PRATIQUES

→ Distance
32 km

⌚ Durée
4h30

👤 Pratique
Cavalier

📍 Itinéraire
Boucle

Fonctionnalités Premium

A l'instar de la carte interactive web, l'application, accessible au grand public, propose un accès premium à tous les licenciés et adhérents à la FFE. Dans cet accès Premium, sont comprises les options suivantes :

- Le téléchargement des données et fonds de carte en mode hors-connexion :
Téléchargez en amont toutes les informations essentielles ainsi que le fond de carte dont vous aurez besoin pendant votre randonnée, et partez serein avec l'assurance de pouvoir vous repérer même en étant hors connexion.
- Le partage de carnets de route :
Suite à l'enregistrement d'une sortie, l'application optimise le souvenir de celle-ci et vous simplifie son partage. Ajoutez simplement des photos, noms et descriptions et partagez vos aventures avec vos proches !
- Le fond de carte IGN,
- La notification à vos proches de vos sorties : invitez vos compagnons de randonnée ou prévenez un proche d'où et de quand vous partez,
- L'import de fichiers gpx pour suivre vos propres tracés,
- La création et l'export de points d'intérêt personnels,
- L'outil de mesure,
- Le téléchargement d'itinéraires en gpx.



Retrouvez l'historique de vos activités, visualisez, partagez et suivez à nouveau les itinéraires de vos randonnées préférées !



Mes activités
Boucle équestre autour de Marboz
Distance : 32,4 km - Durée : 4h44

Contribuer

Nous comprenons que de nombreux utilisateurs peuvent souhaiter contribuer en proposant leurs propres itinéraires à l'application GeoCheval. Cependant, il est important de noter que les itinéraires proposés dans l'application répondent à des critères de qualité précis, établis pour garantir la sécurité et la fiabilité des parcours proposés. Ces critères comprennent notamment :

- Le balisage de l'itinéraire,
- La sécurité de l'itinéraire,
- L'inscription de l'itinéraire au PDIPR : les itinéraires proposés doivent être légalement reconnus et enregistrés au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), garantissant ainsi leur accessibilité et leur légitimité,
- Le repérage et la validation de l'itinéraire par un organe déconcentré de la FFE.

Avant d'être intégrés à l'application, les itinéraires sont repérés et validés par un comité régional/départemental d'équitation/de tourisme équestre de la FFE, garantissant leur conformité aux normes établies. Cependant, si les utilisateurs souhaitent contribuer à l'enrichissement de l'application en proposant des itinéraires, nous les encourageons à se rapprocher des comités de la FFE de leur région. En travaillant en collaboration avec eux, les utilisateurs peuvent partager leurs connaissances locales pour peut-être développer des itinéraires potentiels.

SURICATE

L'application mobile GeoCheval est désormais dotée de l'API Suricate. Cette nouvelle fonctionnalité permet aux utilisateurs de GeoCheval de signaler directement, via l'appli, les incidents rencontrés lors de leurs randonnées équestres. Que ce soit pour signaler un obstacle sur le chemin, un problème de sécurité ou un équipement endommagé, les cavaliers peuvent le faire rapidement et facilement depuis l'application GeoCheval.

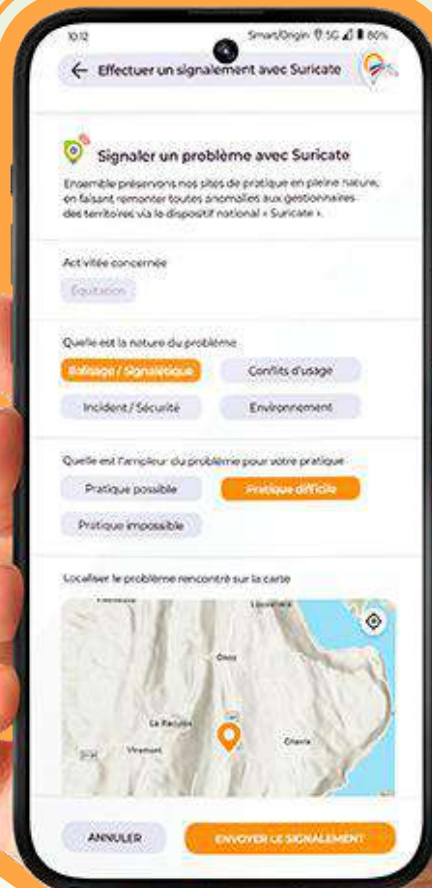
UN TUTORIEL YOUTUBE POUR APPRENDRE À SE SERVIR DE L'APPLICATION

Des vidéos tutorielles seront disponibles sur la chaîne YouTube de la Fédération Française d'Équitation (FFE), spécialement dédiées à l'utilisation de l'application GeoCheval. Ces tutoriels présenteront les différentes fonctionnalités de l'application et des conseils pratiques pour profiter pleinement de l'expérience.

! ATTENTION !

IL EST TOUJOURS CONSEILLÉ D'AVOIR UNE CARTE COMPLÉMENTAIRE

Même si l'application GeoCheval offre une multitude d'avantages pour naviguer et planifier vos randonnées équestres, il est toujours sage d'avoir une carte papier avec vous lorsque vous partez en randonnée. Bien que les technologies modernes soient bien utiles, il peut y avoir des circonstances où une carte papier reste indispensable.



FORMATION COLLECTEURS GPS

Envie de vous investir dans l'aménagement et la valorisation des itinéraires équestres ?



Devenez bénévole en vous formant à la collecte GPS pour collecter les tracés des itinéraires de tourisme équestre.

Plus d'informations sur :

<https://chevalnature.info/7-nouveaux-collecteurs-gps-pour-le-tourisme-equestre/>

Retour sur la deuxième édition des *Rencontres Internationales du Tourisme Équestre*

En septembre 2022, la Fédération Internationale de Tourisme Equestre organisait les premières Rencontres Internationales du Tourisme Équestre à Silkeborg au Danemark, en amont des Euro'Meet, plus grand rassemblement européen des sports de nature réunissant une vingtaine de participants venus de 9 nations différentes.

Cette année, la FITE a renouvelé l'évènement en partenariat avec la FITETREC-ANTE, la fédération italienne de tourisme équestre, membre de la FITE. La deuxième édition de ces Rencontres s'est tenue les 3 et 4 mai 2024, à Rome.

Accueillis au sein du Comité Olympique National Italien, cette édition a réuni une trentaine de participants, d'Europe et d'ailleurs : l'Allemagne, le Canada, la Chine, la Côte d'Ivoire, le Danemark, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Irlande, l'Italie et les Pays-Bas étaient présents.



La première journée a été consacrée au partage de projets et d'initiatives de différents pays ainsi qu'à deux tables rondes sur les thèmes suivants :

1. **Le tourisme équestre : animation des territoires et agritourisme,**
2. **Parcs et itinéraires : mise en tourisme au national et à l'international.**

Valérie Dalodier, Présidente du Comité National de Tourisme Equestre était présente ainsi que Cécilia Do-Teggour, responsable du service Tourisme à la FFE, intervenant notamment pour présenter la Route Européenne d'Artagnan, dans le cadre du second thème.

Plusieurs itinéraires danois et italiens ont également été présentés ainsi que des projets de tourisme équestre au sein du Parco della Maremma en Italie et du Parc de Xurés, entre l'Espagne et le Portugal. Des interventions ont également eu lieu sur des projets allemands et italiens d'intégration du tourisme équestre au cœur du secteur agricole et agritouristique.

En cette année olympique, le Président du Comité Olympique National Italien, Giovanni Malagò, qui a fait une apparition lors de cet évènement, a tenu à souligner le lien entre les disciplines olympiques et non olympiques, les valeurs partagées, ainsi que l'important potentiel de croissance du tourisme équestre dans le futur.

Frédéric Bouix, Président de la FITE et Délégué général de la FFE, a clôturé cette première journée en souhaitant que ces Rencontres



profitent à tous les acteurs du tourisme équestre, rappelant que les activités de tourisme équestre répondent aux besoins de la société : **de connection avec la nature, de culture et d'éducation. Au cœur du siège de l'olympisme italien, il a renouvelé ses vœux pour un tourisme équestre tourné vers l'universalisme, l'Europe et le monde.**

Au cours de la seconde journée, les participants ont pu découvrir un centre de tourisme équestre et l'élevage de chevaux Maremmiens, race utilisée pour l'équitation de tradition italienne des Butteri.

Lors de ces deux journées, les participants ont eu de riches discussions et échanges. De nombreuses pistes de collaboration et de développement ont été ouvertes ; un document résumant ces échanges, à destination de tous les acteurs du tourisme équestre, sera diffusé prochainement.

Retrouvez plus d'informations sur : fite-net.org

Un projet de réaménagement *d'une ancienne voie de chemin de fer*

Le Comité départemental de Tourisme équestre du Pas-de-Calais, en collaboration avec le Comité départemental de randonnée pédestre, a participé à la rénovation d'une portion d'itinéraire de randonnée, sur une ancienne voie de chemin de fer fermée en 1958.

Un projet de véloroute

Sur la commune d'Auxi-le-Château, dans le département du Pas-de-Calais, de nombreux chemins sont empruntés pour la randonnée multi-pratiques. C'est le cas d'une ancienne voie de chemin de fer, qui faisait d'ailleurs partie de l'un des itinéraires d'approche de l'Equirando 2022.

Au mois de mars 2023, le Conseil départemental est à l'initiative d'un projet de transformation de ce tronçon d'itinéraire : la création d'une véloroute reliant les communes de Saint-Pol à Auxi-le-Château. Si un tel projet, pensé pour favoriser les déplacements à vélo, pourrait sembler attirant, ce n'est pas tout à fait la réalité. En effet, cela implique de goudronner la totalité de l'itinéraire, le rendant ainsi impraticable par les cavaliers.



© LE GOBELIN DU TERNOIS

Un argumentaire solide en faveur des pratiques douces

Alerté par le Comité départemental de randonnée pédestre, le CDTE 62 intervient rapidement auprès du Président du Conseil départemental. Les arguments appuyant l'abandon du projet de création de la véloroute sont nombreux ! L'aspect écologique, tout d'abord : le bitume, issu de ressources fossiles, dégage de la chaleur en été, participant ainsi au réchauffement climatique. Coûteux et polluant, il imperméabilise les sols, dans un département déjà très touché par les inondations hivernales. Comme ce chemin est une ancienne voie ferrée, le ballast* est resté en place : le chemin étant bien drainé et ne se dégradant pas, il ne nécessite que peu d'entretien.

Vient ensuite l'aspect environnemental, ô combien important. Le chemin dont il est sujet constitue un véritable corridor écologique pour la faune et la flore environnantes. En effet, de nombreux animaux y ont trouvé refuge : écureuils, chevreuils, renards, blaireaux, mais aussi des espèces protégées comme des rapaces, chauves-souris, bouvreuils pivouines ou encore les très rares vipères péliades. Cet espace fragile abrite aussi des végétaux singuliers.

Enfin, Philippe Gheeraert, Président du CDTE du Pas-de-Calais, explique : « Les sites de pratique sécurisés sont importants pour limiter la présence des chevaux sur les axes routiers. Nous avons besoin d'infrastructures de qualité pour randonner librement, et sommes toujours à l'affût de tels projets de transformation. La clé est la bonne coordination entre tous les pratiquants (pédestres, cyclistes, cavaliers) et les agents du département. Le CDTE est très à l'écoute, fait partie de la Commission départementale des espaces, sites et itinéraires (CDESI) et participe à tous les comités de pilotage. »



© EQBZ

Décision en faveur des cavaliers

Face à ces arguments et grâce à l'action conjointe du CDTE et du Comité départemental de randonnée pédestre, le Conseil départemental prend la décision de maintenir l'accès aux cavaliers randonneurs, et d'annuler la pose de bitume sur près de 85 % de l'itinéraire ! Une décision saluée à l'unanimité par tous les pratiquants, assurant à l'ancienne voie de chemin de fer d'Auxi-le-Château la pérennité de son écosystème.

* Le ballast est le lit de pierres ou de graviers sur lequel repose une voie de chemin de fer.

LE GOUDRON, ENNEMI JUSTIFIÉ DES CAVALIERS ?

Les routes goudronnées sont souvent fuies par les cavaliers et leurs montures, à juste titre. Si elles s'avèrent glissantes pour les chevaux ferrés, les pieds nus sont aussi menacés. En effet, ce type de revêtement peut induire une forte chaleur sous le pied, et user le sabot. Ajoutons à cela la dureté du sol : les impacts sur les articulations sont directs et non pas amortis comme sur un sol plus mou.

Lors de la préparation de votre itinéraire, il est donc conseillé d'éviter au maximum les portions de route. Pour celles que l'on ne peut éviter, et lorsqu'il n'est pas possible d'évoluer sur le bas-côté, maintenir une allure faible minimisera les désagréments.

Le Raid du Centaure : *un challenge à relever !*

Depuis 1974, le mythique Raid du Centaure voit s'affronter chaque année une cinquantaine de cavaliers randonneurs, venus de France, d'Allemagne, de Belgique, d'Espagne, de France, de Grande-Bretagne, des Pays-Bas et de Suisse. Organisé sous l'égide de la FITE, ce parcours d'orientation équestre de 100 kilomètres, se court de nuit, sur un tracé pointu et avec une météo... souvent ingrate ! Découvrez les interviews de Amanti Muller, vainqueur individuel de l'édition 2024 en Espagne, et du binôme "Los Antigos Hornos", composé de Jean de Châtillon et Pierre Fronty, vainqueur de l'épreuve en duo.



Un peu d'histoire...

Le Raid du Centaure voit le jour au début des années 1970, porté par Marc Lhotka, randonneur au long cours et premier entraîneur de l'équipe de France de TREC.

La course se déroulera pendant 20 années consécutives à Recloses, en Ile-de-France, où la topographie de la forêt constitue un parfait terrain de jeu. A partir de 1990, Robert Bruneau décide, avec l'accord de Marc Lhotka, d'organiser un deuxième Raid du Centaure, mais en terre bourguignonne. Durant quelques années, le Centaure se tient ainsi 2 fois par an, avant que Jean de Châtillon et Marc Lhotka décident de capitaliser sur une seule épreuve annuelle, pour en faire un événement phare chaque saison. Depuis, il est organisé dans une région différente chaque année, s'installant même à l'étranger.

L'appellation de "Raid du Centaure", son concept et la boucle de ceinture associée sont tous trois déposés à l'INPI (Institut national de la propriété industrielle).



Trois cavaliers participant au Raid du Centaure 2024, équipés pour la nuit.

Revenons aux vainqueurs de cette édition 2024.

Comment vous êtes-vous préparé à cette épreuve ? Quelles sont les compétences indispensables ?

A. Muller : « J'ai fait plusieurs sorties de nuit, en particulier pour tester le matériel technique et les outils d'orientation. J'ai aussi changé d'habitude en décalant mes horaires de sommeil quelques semaines avant le Centaure. Pour moi, le point clé est la préparation physique. Il faut aussi, bien sûr, rester humble. Ce sont des compétences que l'on développe en TREC, notamment. »

J. de Châtillon : « Il faut surtout avoir un niveau suffisant en orientation pour progresser sans solliciter son cheval d'une façon excessive. Contrairement à ce que pensent beaucoup de cavaliers, il est beaucoup plus simple de s'orienter sur des trains un peu soutenus. Avant de penser à gagner, il faut gérer l'effort pour finir et ne pas se formaliser des quelques échecs et pénalités prises. »

La préparation d'un POR pour des compétitions de TREC est-elle différente que pour le Centaure ?

J. de Châtillon : « Oui, c'est très différent. Le TREC c'est une compétition organisée, réglementée, avec des étapes tout au long de l'année. Le Centaure c'est d'abord une aventure équestre qui ne fait appel qu'à la satisfaction sportive personnelle. »

« Gagner un Centaure c'est d'abord le finir. Sur un Centaure la solidarité entre concurrents n'est pas un vain mot ou une vue de l'esprit, c'est une réalité. »

Quels souvenirs garderez-vous de cette édition ?

A. Muller : « Les arrivées, sur les deux boucles, étaient des moments très forts... Il y a aussi eu des moments où je me suis retrouvé tout seul sur une crête, avec mon cheval... Seuls au monde. C'est quelque chose d'unique !

La satisfaction d'aller jusqu'au bout de l'épreuve est immense. Aller jusqu'au bout de soi, de ses limites, gérer la fatigue, la météo... C'est une épreuve hors-norme. »

P. Fronty : « Nous avons eu de superbes moments. Quand la pluie s'est arrêtée, avec de très beaux paysages, la lueur portée par le givre sur la végétation. Je me souviens de l'euphorie du dernier trotting !

Le Centaure c'est unique, inattendu, immanquable. Une histoire de partage, un esprit particulier qui permet aux gens de se rencontrer pour partager une expérience hors du commun, une mentalité d'aventuriers.

Je remercie l'organisation, avec des personnes volontaires et sympathiques. Aussi, la satisfaction d'avoir participé à cette aventure avec Jean et des chevaux merveilleux. »

Retrouvez les résultats et les interviews complètes sur fite-net.org



Pourquoi le travail à pied ?

Le travail à pied, base de la relation avec le cheval et de la préparation physique dans son éducation, fait partie intégrante du programme des formations d'animateurs et moniteurs d'équitation, ainsi que des Galops® de cavalier.

Vital Lepouriel, Chef d'escadron, ancien écuyer du Cadre noir et créateur-enseignant de la section attelage de l'Ecole Nationale d'Equitation à Saumur, est également Expert fédéral dans le discipline du travail à pied. Il est membre du groupe de travail de la FFE chargé de sa promotion.

C'est à lui que nous allons demander les raisons du travail à pied.

Quels avantages pour le meneur ou le cavalier ?

C'est un contexte naturel pour aborder le cheval, l'homme étant alors « un piéton ». L'homme ou la femme se trouve alors dans des conditions privilégiées pour observer son cheval. En suivant une progression logique, il part de la compréhension du cheval et peut aller jusqu'au rassembler.

Quel intérêt pour le cheval ?

- Il n'a pas le poids du cavalier à porter, ni celui de la voiture à tirer.
- En partant de son instinct grégaire et de fuite, il peut apprendre un code précis pour communiquer avec l'homme.
- Avec un code précis, il est possible de lui faire comprendre ce que l'on attend de lui, ce qui évite les moyens de coercition.
- Il peut exécuter des assouplissements pour améliorer sa locomotion ou compenser des raideurs naturelles ou dues à l'utilisation.

Cette approche est adaptée, utile et même indispensable, quelle que soit l'utilisation du cheval que l'on envisage ou que l'on pratique.

Quel est le but du travail à pied en longe ou aux longues rênes ?

- Mettre en place un rapport de confiance entre l'homme et le cheval, indispensable pour permettre une action sur la locomotion. C'est l'objectif principal des éthologistes.

- Mettre un code en place permet d'agir sur la locomotion.
- Pour l'apprentissage de l'homme, il faut commencer avec un cheval « maître d'école » et les conseils d'un enseignant compétent.
- Pour un jeune cheval, il faut être un pratiquant expérimenté.
- Pour celui qui veut se débrouiller seul avec son cheval, il faut aller très lentement en suivant la progression pour essayer de voir si les difficultés rencontrées sont dues au cheval ou à des erreurs humaines.
- L'utilisateur qui passe beaucoup de temps avec son cheval, ce qui n'est pas forcément facile à réaliser, tisse naturellement une complicité et établit un « code » avec lui, mais plus celui-ci développe de l'énergie et de la vitesse, plus la gestion en devient difficile.
- Utiliser un code établi pour agir sur la locomotion afin que le cheval, sachant ce que l'on souhaite, puisse disposer de son corps pour l'exécuter selon l'adage « la position doit précéder l'action. »

Par quels moyens peut-on communiquer physiquement et moralement avec son équidé ?

- Le premier moyen, celui qui établit les premières relations de confiance, sera la voix ; qui rassure et attire l'attention.
- Celui qui agit sur le déplacement de l'équidé sera la place relative du cheval et de l'homme ou de la femme en fonction du sens des déplacements et des transitions.

Ces deux éléments combinés permettent d'obtenir une réponse précise aux messages vocaux, en sachant que le cheval peut retenir une



© PSV

trentaine de mots différents. Il ne faudra pas oublier également de jouer sur l'intonation et le volume de la voix.

Pour aider à la compréhension et pour obtenir des réponses précises, les friandises, les caresses, la chambrière sont à utiliser. Il faut récompenser ou sanctionner pour guider le cheval dans sa compréhension.

Quels avantages le cheval ou le poney retire-t-il du travail à pied à la longe ou aux longues rênes ?

Le cheval, dans un contexte d'utilisation, va avoir à résoudre un certain nombre de difficultés. Dans le travail à pied, il va se retrouver sans effort de traction de la voiture pour le cheval d'attelage et sans avoir à supporter le poids du cavalier pour le cheval monté.

Et pour l'homme ou la femme ?

Le cavalier(ère) n'aura pas de problème d'équilibre. Le meneur(se), du fait de sa position à côté du cheval et non sur le siège de la voiture, va avoir une excellente vision de la réussite ou non des mouvements demandés (cette remarque est valable aussi pour le cavalier). Le longeur a une meilleure vision depuis le sol.

Quelle progression faut-il envisager ?

La longe va être le départ du travail. Elle va permettre de découvrir l'importance de la place du longeur par rapport au cheval. Ce sera le moment d'établir un code vocal précis (ex : « ho » pour l'arrêt, « pas » pour la demande de l'allure du pas, etc.). Il faudra s'astreindre à utiliser les mêmes mots pour les mêmes demandes et à adapter les intonations et les volumes de la voix aux réactions de l'équidé.

Après les codes installés et l'importance des places cheval-longeur, vers quoi doit-on évoluer ?

En appliquant les acquis du travail à la longe, les longues rênes constituent la progression logique. L'utilisation d'un mors va permettre une intervention sur la bouche. Une action sur les hanches va être obtenue par les acquis de la longe, la voix, qui est une indication impulsive, et l'indication sur la bouche par les longues rênes aidera la compréhension du cheval. La combinaison de ces deux actions pourra être reproduite depuis son siège de guide par le meneur.

Quelle est la finalité du travail à pied d'abord à la longe puis aux longues rênes ?

La mise en place de tous les éléments pour agir sur l'équilibre du cheval, cet équilibre étant tributaire de l'orientation et de la poussée des postérieurs individuelle ou conjointe. Un cheval qui « tombe » à droite en tournant n'a pas suffisamment activé son postérieur intérieur (droit). Un cheval sur les épaules pousse plus avec ses postérieurs vers l'avant que vers le haut. Toutes les demandes doivent conduire à la recherche du rassembler chez le cheval.

Comment préparer le cheval à se rassembler ?

La flexion des postérieurs doit être associée à une souplesse du dos, objectif parfaitement réalisé dans l'épaule en dedans de la Guérinière, cité comme le premier et le dernier des assouplissements. Cette souplesse se manifeste par l'avancée des postérieurs par rapport aux traces laissées par les antérieurs amenant à remonter la ligne du dessus (ligne du dos).

La FFE encourage l'enseignement du travail à pied qui est la base de la préparation conjointe du cheval ou du poney et pourquoi pas de l'âne et du cavalier ou du meneur.

2018-2024

Cet article a été publié dans l'Estafette N°138, de juin 2018. Tout ce qui y est développé reste d'actualité avec un grand progrès puisque le 3^{ème} championnat de France de travail à pied aux longues rênes va se dérouler les 20 et 21 juillet prochains à Lamotte-Beuvron. Il attend plus de cent compétiteurs dans les trois niveaux de cette pratique.

C'est le résultat du travail d'une commission qui a structuré l'enseignement du travail à pied et son actualisation. Trois Experts fédéraux ont pris en charge la formation des enseignants, mais aussi les programmes des diplômes de la discipline ainsi que l'animation de stages : Deborah Richter, Pierre Chapuis, spécialiste du travail à pied pour les poneys et les jeunes et Hélène Sarrassent présidente du jury au Générali Open de France 2024. Le commandant Vital Lepouriel a coordonné la commission étant donné sa pratique et son expérience du travail à pied. C'est aussi lui qui a accepté d'être interviewé pour la rédaction de l'article que vous avez lu ou relu dans l'Estafette.

EN SAVOIR PLUS



Le Travail à pied, discipline officielle de la FFE, se décline au travers du travail à la longe et aux longues rênes. Ludique, pédagogique et accessible à tous, 3 niveaux de compétition existent : Club 2, Club 1 et Club élite.

Accédez au règlement de la discipline ainsi qu'aux différents protocoles des reprises sur : ffe.com/pratiquer/disciplines/travail-a-pied



© PSV

Les haltes équestres

Les haltes équestres consistent à s'arrêter à un endroit lors d'une randonnée afin de s'y reposer. Généralement, ces haltes équestres conduisent à l'hébergement du cavalier et de son cheval pour une ou plusieurs nuits.

Nos services sont fréquemment sollicités pour connaître la responsabilité du cavalier ou de l'établissement en cas d'accident impliquant l'équidé hébergé.

Responsabilité du gardien

Selon l'article 1243 du Code civil, « *Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé* ».

Ce même article prévoit que c'est le propriétaire ou le cavalier qui est responsable des dommages causés par le cheval.

Néanmoins, il a été jugé que « dans le cas où l'animal est confié temporairement à une personne pour qu'elle en assure la surveillance », la garde de l'animal est transférée à cette personne (CICiv 2ème 30 novembre 1966).

La garde s'entend comme disposer de la direction, de l'usage et du contrôle sur le cheval. Autrement dit, la garde de l'animal s'entend du contrôle effectif de l'animal.



Il sera nécessaire de déterminer qui est le gardien du cheval et donc qui en a l'usage et le contrôle pour savoir qui est responsable du dommage.

En cas de contentieux, c'est au juge qu'il appartiendra de déterminer la responsabilité du cavalier ou de l'établissement en fonction des circonstances et éventuellement des conditions générales de ce dernier.

Certaines situations peuvent néanmoins laisser supposer de l'identité du titulaire de la garde, par exemple pour un hébergement en paddock :

- Si le paddock est installé par l'hébergeur et qu'il y dépose le cheval qui s'échappe par la suite et provoque un accident, l'hébergeur pourrait voir sa responsabilité engagée ;
- Si l'hébergeur ne met à disposition qu'une surface sur laquelle un paddock est installé par le cavalier, celui-ci conserve a priori la garde de l'équidé.

Le cavalier est également gardien du cheval si celui-ci s'échappe lorsqu'il est en train de le mettre au paddock.

En conclusion, la responsabilité dépendra du contrôle effectif du cheval.

Attention, si la halte équestre s'effectue dans le cadre d'un séjour organisé ou encadré et que les cavaliers sont débutants, il est en général admis par la jurisprudence que l'établissement professionnel conserve la garde des équidés qu'il met à disposition pour tous les faits survenant lorsque le cavalier est à cheval ou qu'il tient sa monture.

CHOISISSEZ LE LABEL CHEVAL ETAPE

Le label Cheval Etape délivré par la FFE permet de garantir que l'établissement dans lequel vous vous arrêtez respecte certains critères et notamment qu'il est titulaire d'une assurance Responsabilité Civile Professionnelle, couvrant les conséquences financières des dommages que son activité pourrait entraîner.

Ce label garanti également :

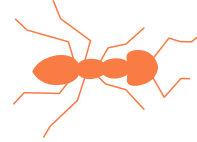
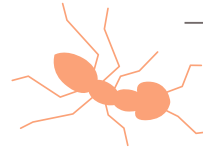
- Un accueil organisé et attentif,
- Une aire de soin/de préparation et un local aménagé pour entreposer le matériel,
- Des informations sur les activités proposées à proximité,
- Des cartes des itinéraires consultables sur place,
- De l'eau et du foin pour les équidés.

Assurance RC propriétaire d'équidé (RCPE)

Lorsque le cheval est sous votre garde et en dehors de la pratique de l'équitation, votre responsabilité peut être engagée pour les dommages qu'il pourrait occasionner. Ces dommages ne sont pas couverts par l'assurance de la licence FFE. Une assurance Responsabilité Civile Propriétaire d'Équidé (RCPE), qui peut être souscrite via la licence FFE, permet de prendre en charge les dommages dans la limite des garanties contractuelles.



Fourmis



Aujourd'hui Charlotte retrouve O'Freez à l'écurie. En chemin vers le box de son ami, Charlotte est obligée d'enjamber une colonne de fourmis.

- Mais d'où viennent-elles et où vont-elles ? se demande-t-elle.

Chez les fourmis chaque individu appartient à une caste dont les fonctions permettent d'assurer la survie de la fourmilière. Tout d'abord la reine, qui est la mère de toutes les autres fourmis de la colonie. Une fois la colonie fondée, elle ne quitte plus la fourmilière où elle est soignée par de jeunes ouvrières.

Ensuite les mâles, qui restent dans la fourmilière jusqu'au moment du vol nuptial. Puis les soldats, qui sont des ouvrières spécialisées pour défendre la fourmilière et la reine.

Et pour finir les ouvrières, qui sont de loin les plus nombreuses et qui ont la charge de toutes les tâches quotidiennes de la fourmilière : jeunes, elles s'occupent des œufs et des larves, puis de la construction et de l'entretien de la fourmilière, pour enfin sortir explorer les alentours de la fourmilière et aller chercher de la nourriture.

Donc le couloir de fourmis, ce sont des ouvrières qui cherchent et ramènent de la nourriture.

- Mais pourquoi passent-elles toutes par le même chemin ? continue de s'interroger Charlotte.

Les fourmis communiquent entre elles par des signaux chimiques appelés phéromones. Ces signaux leur permettent de se reconnaître entre elles, de signaler un danger, et aussi de retrouver leur chemin.

Ainsi lorsqu'une fourmi explore les alentours de la fourmilière et qu'elle découvre une source de nourriture, elle laissera une piste de phéromones sur son chemin du retour. Les autres fourmis à proximité vont alors avoir tendance à suivre la piste. Après plusieurs passages, l'ensemble des fourmis va utiliser de préférence la piste la plus courte, car la plus utilisée, créant ainsi une colonne de fourmis.

Ce comportement est si performant qu'il est modélisé sous forme d'algorithme⁽¹⁾ et utilisé par exemple pour le routage des réseaux informatiques ou l'optimisation des trajets en voiture...

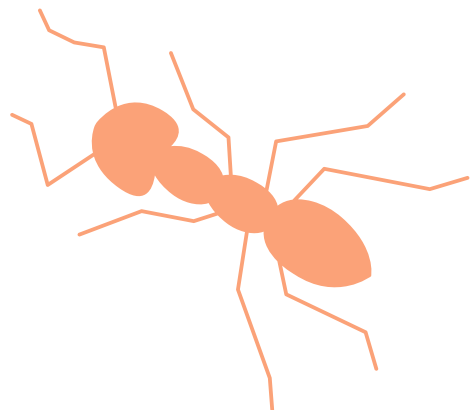
Charlotte n'en revient pas ! Comment une seule petite reine peut-elle engendrer autant de fourmis si nombreuses et capables, en plus, de résoudre des problèmes si complexes ?!



Les fourmis femelles sont en grande majorité des ouvrières stériles, mais certaines sont des princesses fécondes pourvues d'ailes. Au moment du vol nuptial, mâles et princesses s'envolent de la fourmilière pour trouver un partenaire d'une autre colonie. Les mâles meurent peu de temps après. De leur côté, les futures reines perdent leurs ailes et trouvent un abri pour fonder leur colonie. La reine pondra tout au long de sa vie une dizaine d'œufs par jour. Si l'œuf est fécondé, il donnera une fourmi femelle, sinon ce sera une fourmi mâle. Ainsi, la reine conserve les spermatozoïdes vivants durant toute sa vie dans une poche interne, dite spermathèque. C'est-à-dire parfois près de 30 ans pour la fourmi noire des jardins !

Dans de très rares cas, il n'y a pas de reine, mais une caste spéciale composée d'ouvrières fécondes qui dominent le reste de la colonie. Ces ouvrières sont appelées gamergates, et leur statut est assuré jusqu'à l'arrivée d'une rivale.

« Heureusement que je ne suis pas une fourmi », se dit O'Freez en pensant à la courte vie des fourmis mâles. Charlotte se dit la même chose en pensant à la vie de labeur de la fourmi ouvrière... Mais elle est quand même curieuse de connaître tous les problèmes complexes que les fourmis sont capables de résoudre. Un peu de patience... ce sera pour la prochaine fois !



⁽¹⁾ Un algorithme est un modèle mathématique qui permet de résoudre un problème à partir d'une suite d'instructions et d'opérations.

Les 7... 8 différences

Trouve les 8 différences entre ces deux photos.



La bonne ville

Utilise la carte et les indices ci-dessous pour trouver la bonne ville ! Cette dernière :

- est située au sud de Châteauroux,
- au nord de Carcassonne,
- à l'est de Mende,
- à l'ouest de Nancy,
- ne fait pas partie de la région Auvergne-Rhône-Alpes,
- a accueilli l'Equirando entre 1980 et 1990.

Il s'agit de



COMMENT RÉPONDRE

Répondez directement sur la page de votre Estafette ou sur une photocopie en notant très lisiblement votre nom, prénom, adresse et n° de licence FFE.

Les 10 premières bonnes réponses gagneront des récompenses !

Vos réponses sont à renvoyer avant le 15 Août 2024 à

FFE Tourisme, Parc équestre fédéral, 41600 Lamotte-Beuvron.

SOLUTION ESTAFETTE 160

AGENT SECRET
A VOS CARTES, PRÊTS, RANDONNEZ !

PÂQU'UN CHEMIN
Le chemin le plus court était le vert.



TROUVEZ VOS LOISIRS ÉQUESTRES !



Le sport de nature préféré des Français :
bon pour la forme, bon pour le moral.

CONSULTEZ NOS OFFRES SUR
ACHEVALENFRANCE.COM



PARTENAIRE
OFFICIEL
DEPUIS 30 ANS

En 2024, les équipes Equi#Generali
ont rejoint l'écurie Helmatt Sport

Helmatt Sport protège les licenciés FFE depuis 30 ans.

ASSURANCE DE LA
LICENCE FFE

RESPONSABILITÉ CIVILE
DU PROPRIÉTAIRE
D'ÉQUIDÉ

ASSURANCE
DÉCÈS & VOL

GARANTIE
VÉTÉRINAIRE

ASSURANCE
AUTO & VAN

Choisissez un interlocuteur unique pour tous vos besoins en assurance équidés.
Découvrez les assurances Equizen sur helmatt-sport.com/Equizen



Helmatt
SPORT

HELMATT, SAS de courtage en assurances au capital de 17.400.000 € - RCS PARIS 300 060 201 - Code APE 6622Z - Siège social : 3 Boulevard Richard Lenor 75009 PARIS - Tel : 01 44 73 45 46 - Immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 07000475 (vérifiable sur www.orias.fr). L'autorité compétente est l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris CEDEX 09 (www.acpr.banque-france.fr).